

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

20 décembre 2021

**Aux membres de l’unité générale**

Une autre journée éprouvante au casino… mais pour les mauvaises raisons!

Nous avons appris aujourd’hui en même temps que vous la fermeture (d’une durée indéterminée) du casino, suite à de nouvelles directives de la Santé publique.

Après plusieurs rencontres avec la direction, avec les ressources humaines et en comité exécutif, voici quelques points importants à vous communiquer :

a) À l’exception de certains employés essentiels au maintien des bâtiments, l’ensemble des employés seront mis à pied en date de demain, le 21 décembre.

b) Les vacances et les congés fériés planifiés à partir de cette date seront remis en banque.

c) La prochaine paie sera déposée le 30 décembre, pour la période finissant le 19 décembre.

d) Pour les employés concernés, il est important d’activer le plus tôt possible une demande de prestations d’assurance-emploi afin de ne pas créer de délai de carence. Le relevé d’emploi sera automatiquement acheminé plus tard par l’employeur.

e) Nous attendons plus d’informations sur d’autres sujets, comme par exemples : le maintien des assurances collectives; la faisabilité pour l’employeur d’octroyer un prêt de 2000$ aux employés actifs venant d’être mis à pied (des questions concernant la fiscalité et l’impact sur l’assurance-emploi sont notamment à éclaircir).

f) L’employeur maintient ses rencontres déjà planifiées (via Teams) demain à l’attention des employés qui étaient présentement au travail, afin de faire le point sur la situation et répondre aux diverses questions.

Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Pour des questions d’ordre syndical, vous pouvez nous rejoindre comme à l’habitude par téléphone (514-395-2299) ou par courriel ([sescq.unitegenerale@videotron.ca](sescq.unitegenerale%40videotron.ca)).

Solidarité,

**Votre comité exécutif**